



Rejoignez notre groupe

INSCRIPTION SAISON 2021-2022

Nouvel inscrit

<input type="checkbox"/> Déjà inscrit (même au sein d'un autre club en France)
N° de licence :
Drapeau :
Index :

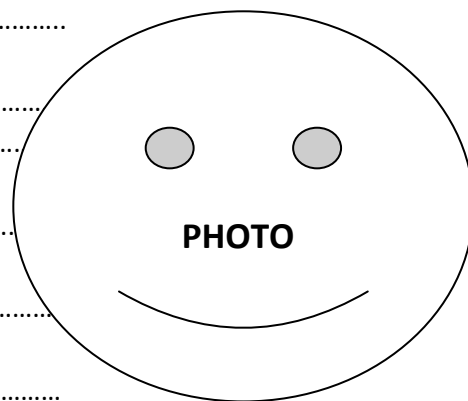
Nom, Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Email :

Date et lieu de naissance :



Je soussigné, (prénom, nom de l'enfant).....avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de golf et m'engage à le respecter.

Date : __ \ __ \ __

Signature :

Informations utiles :

Nicolas Murlon
 Professionnel de golf
 Professeur du golf de St Sylvain d'Anjou
 Entraîneur haut niveau diplômé DESJEPS (3^{ème} Niv.)
murlon.nicolas@gmail.com
 Tél : 02.41.277.848
www.golfdesaintsylvain.com



Et sur

Ecole performance du golf de St Sylvain d'Anjou

Les inscriptions pour l'école de golf pourront s'effectuer auprès de l'accueil du golf aux heures d'ouvertures, à **partir du 27 juin 2020 ou par courrier : SAS NMG – Golf de St Sylvain d'Anjou, La béchalière 49480 VERRIERES EN ANJOU.**

Les entraînements débuteront le samedi 5 septembre pour les enfants concernés.

Les horaires sont :

	U9-U12-U15-U18
Mercredi	Parcours accompagné de 15h à 16h30

	BABY GOLF U9	U12 (-12ans)	U15 (-15ans)	U18 (-18 ans)
Samedi	Cours réservés aux enfants 6-8 ans de 12h à 12h45	Cours réservés aux enfants 9-11 ans de 10h à 11h	Cours réservés aux enfants 12-14 ans de 11h à 12h	Cours réservés aux enfants 15-18 ans de 13h30 à 15h30.

La cotisation annuelle pour l'école de golf est de :

- **159€ U9 (2h15 min/semaine)**
- **210€ U12 (2h30/semaine)**
- **210€ U15 (2h30/semaine)**
- **310€ U18 (3h30/semaine)**

Prêt du matériel.

Accès au parcours 7/7

Licence tarif complémentaire obligatoire +18€... (Offerte pour une création enfants -12 ans)

Pour s'inscrire, il est obligatoire de remplir un bulletin d'inscription et de fournir :

- Un certificat médical établi par un médecin
- Une photo d'identité
- Les autorisations parentales
- Le règlement global de la cotisation (à l'ordre de Golf de St Sylvain d'Anjou)

Seules les personnes qui auront fourni toutes les pièces demandées et acquittés leur cotisation seront autorisées à s'entraîner. Voir règlement intérieur.

Les inscriptions seront clôturées au plus tard le samedi 3 octobre 2020 (les inscriptions des débutants pourront être clôturées plus tôt suivant les places disponibles).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'accueil du Golf tél. : 02.41.277.848

REGLEMENT INTERIEUR

Inscription :

Toute personne souhaitant faire partie de l'école de golf de St Sylvain d'Anjou doit remplir une fiche de renseignements, fournir un certificat médical, une photo d'identité et régler le montant de la cotisation de son inscription.

Nul n'aura accès aux entraînements sans inscription préalable, sauf pour un cours d'essai autorisé par le Professeur.

Tout membre de l'école de golf s'engage à respecter l'ensemble des divers règlements, à pratiquer dans un esprit sportif et à se montrer courtois et respectueux vis-à-vis du ou des responsables de l'encadrement et des autres pratiquants.

Tenue vestimentaire :

Lors de l'entraînement, les signes religieux et politiques ostentatoires ne sont pas autorisés. Une paire de chaussures de sport, pantalon ou bermuda et polo sont indispensables.

Le club se décharge de toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol d'objet personnel.

Horaires :

Pour ne pas perturber l'entraînement, tout adhérent s'engage à respecter les horaires et être prêt à l'heure.

Matériel :

Tout matériel prêté ou mis à disposition devra être nettoyé et rangé en fin d'entraînement.

Discipline :

Afin de remédier aux éventuels problèmes rencontrés pendant les cours, toutes les remarques devront être dirigées vers le (ou les) responsable(s) du cours. Le responsable pourra décider seul de l'exclusion de la séance en cours si l'adhérent ne respecte pas les consignes disciplinaires.

En cas de récidive, le responsable de l'école de golf décidera ou non de l'exclusion. Tout adhérent exclu ne pourra prétendre au remboursement de sa cotisation.

Déplacements :

Les parents ou tuteurs autorisent les encadrants du club, autres parents ou tuteurs à transporter leurs enfants dans le cadre de compétitions ou autres événements.